



# LE DOSSIER EXPOSANT

Salon National Algérien du Consulting



# INTRODUCTION

L'APROMECE, association nationale Agréée par le ministère de l'intérieur sous le numéro N°0010/2012, et dont la mission est la promotion du métier de consultance en entreprise, a le plaisir et l'honneur de vous annoncer la tenue de la 1<sup>ère</sup> édition du **SALON NATIONAL ALGERIEN DU CONSULTING**.

Cet évènement prestigieux pour le développement de l'entreprise Algérienne, se déroulera du **19 au 20 décembre 2015 au Palais de la Culture Moufdi Zakaria (Alger)**.

Notre partenaire ASTALAVISTA, acteur majeur de l'évènementiel en Algérie, déploie tout son savoir-faire et sa grande expérience afin de faire de ce salon un lieu unique de rencontre B to B.

Vous êtes un cabinet de consulting, un bureau d'études, vous êtes consultants freelance, vous avez à cœur d'exposer toute la palette de vos services et compétences dédiée à l'accompagnement de l'entreprise ?

Nous vous offrons l'opportunité de vous rendre visibles auprès des décideurs d'entreprises, d'administrations et d'institutions publiques.

Une gamme variée de stands a été pensée et conçue afin de répondre à vos exigences d'accueil, de confort, de praticité et d'image de marque.

Une importante campagne de communication accompagne cet évènement unique en Algérie, afin de vous assurer une optimale qualité des visiteurs vous permettant un excellent retour sur investissement.

Des espaces conférences/débats sont dédiés et aménagés afin d'offrir des temps d'échanges, de discussion et d'animation.

Cette manifestation professionnelle prestigieuse est pour vous une opportunité de réaliser une belle action de communication en direction de vos clients et prospects.

Vous trouverez dans ce dossier une offre modulaire pensée pour tous les budgets.  
Toute l'équipe reste à votre entière disposition.

Veillez croire, Madame, Monsieur à nos salutations distinguées.

**L'équipe du SNAC**

# PRESENTATION DU SALON

Organisateur : APROMECE

Nom : Salon National Algérien du Consulting

Édition : 1 ère édition

Périodicité : Annuelle

Date: du 19 au 20 décembre 2015

Durée de la manifestation: 02 jours

Lieu: Palais de la Culture - Alger

Public: Professionnels

Horaires Visiteurs : 10h00 à 18h00

Horaires exposants : 8h à 18h30



Palais de la Culture  
Moufdi Zakaria - Alger

**Exclusivité  
SNAC**

**Déboisement du salon réel sur espace virtuel via la plateforme [ITSAL](#).  
Cela permet au salon SNAC d'être prolongé au-delà de l'évènement physique.  
Cela augmente le temps d'exposition, le nombre de visiteurs et donc votre visibilité.  
Les conférences et débats seront mis en ligne et pourront être visionnés.**

Le Centre d'Affaire Numérique 3D [ITSAL](#) permet à tout type d'entreprise (TPE, PME/PMI, ou filiale de grands groupes) d'avoir un « bureau virtuel », un point de contact commercial, en Algérie ou à l'étranger.

Dans leur bureau virtuel, les exposants et les partenaires vont pouvoir être en contact avec leur clients et prospects, ceux-ci pourront, notamment :

- ✓ consulter et télécharger la documentation,
- ✓ parler avec un commercial en vidéo par Skype,
- ✓ assister à une conférence d'un autre abonné sur un thème publié,
- ✓ animer une réunion interactive avec ses commerciaux sans frais,
- ✓ recruter ses collaborateurs ou stagiaires parmi les demandeurs inscrits,

# OBJECTIFS DU SALON

La promotion du métier de consultance en entreprise est l'objectif principal de cet évènement professionnel.

A travers cette manifestation nous souhaitons vous offrir une vitrine d'exposition en direction des décideurs, qu'ils soient chefs d'entreprises ou cadres du secteur privé et public.

L'économie Algérienne est dynamique, le marché et les besoins sont immenses, mais l'Algérie est face au déficit de la mondialisation, de la modernisation et de la diversification.

Les entreprises ont d'importants besoins pour leur montée en qualité et en performance. Vous avez une occasion formidable de communiquer autour de vos services, de vos expertises et de vos Savoir-faire.

Nous avons à cœur également de mettre en avant l'expertise et l'intelligence Nationale. L'Algérie regorge de talents et de compétences. Quelque soit vos secteurs de prédilection, vos domaines d'intervention et vos statuts juridiques, venez rehausser cet évènement par votre présence et donner une formidable impulsion à la dynamique économique de notre pays. Car l'Algérie, bien plus que des hydrocarbures, possède une durable ressource : L'INTELLIGENCE.

Slogan du Salon

**L'INTELLIGENCE, UNE RESSOURCE DURABLE !**

## VISITEURS DU SALON

Le salon s'adresse à l'ensemble des décideurs du monde économique du secteur privé et public quelque soit leur profil et leur secteur d'activité.

- Dirigeants d'entreprises.
- Cadres.
- Responsables des institutions et administrations publiques.
- Créateurs d'entreprises
- Porteurs de projets.

# PROFILS DES EXPOSANTS

Le salon a pour ambition de présenter en un même lieu toute la diversité de l'offre existante en matière d'accompagnement des entreprises. Nous avons à cœur de veiller à cette représentativité afin que les visiteurs puissent trouver au SNAC des réponses et des solutions concrètes à l'ensemble de leurs besoins sectoriels et fonctionnels.

## Des compétences diverses pour une diversité de secteurs

- Agro-alimentaire
- Banque, Assurance, Finance, Comptabilité
- BTP, Construction, Immobilier
- Communication
- Développement Durable
- Distribution, Commerce
- Energie, Matière première
- Fonction publique, Administration
- HSE
- Industries
- Informatique, Télécom, Internet
- Pêche, Agriculture
- Pharmacie Exportation
- Transport & Logistique

## Des Savoirs-faire variés pour une variété de fonctions

- Achats
- Commercial
- Communication
- Comptabilité
- Distribution
- Finances
- HSE
- Informatique
- Management
- Marketing
- Logistique
- Organisation
- Production
- Qualité
- Ressources Humaines
- Stratégie

## Des statuts multiples pour une multiplicité de visiteurs

- Cabinets
- Consultants freelances
- Experts certifiés
- Formateurs
- Les grandes écoles
- Institutions publiques d'appui

# POURQUOI EXPOSER

Le conseil en entreprise est une activité à forte valeur ajoutée. Partout dans le monde, le consulting jouit d'une image d'excellence car associée à celle de l'intelligence.

Vous souhaitez vous démarquer, augmenter votre visibilité sur le marché du conseil ? Vous désirez développer votre courant d'affaires, nouer des contacts, élargir vos bases prospects et clients ?

Ce salon est l'occasion pour vous de sortir de l'anonymat. C'est un excellent vecteur de communication, un lieu idéal pour mettre en avant vos services.

Cet évènement est un rendez-vous ciblé pendant lequel vous allez pouvoir rencontrer l'ensemble des décideurs du monde économique.

## Participez au SNAC va vous permettre :

- D'exposer vos services
- De rencontrer de nouveaux prospects
- De recruter de nouveaux clients
- De fidéliser vos clients
- De vous démarquer par rapport à la concurrence
- D'augmenter votre visibilité
- De réaliser une veille concurrentielle
- De détecter les nouveaux besoins
- De mobiliser vos effectifs
- D'obtenir des retombées presse
- De conclure des partenariats
- D'élargir votre réseau relationnel
- ...Etc.

Nous prévoyons une intense couverture médiatique afin de vous assurer des retombées en termes d'image et de notoriété.

Nous avons étudié plusieurs options vous permettant, selon vos objectifs et votre budget, de profiter du prestige du premier salon national dédié à l'intelligence, cette ressource réellement durable.

## UN PROGRAMME DE CONFRENCES/DEBATS RICHE

Le succès d'un salon repose sur la qualité et la diversité des exposants, bien sûr, mais aussi sur les activités annexes. Nous avons donc élaboré un riche programme de conférences et de débats en direction des visiteurs. Le contenu intellectuel a été pensé de manière à offrir une grande richesse d'informations et de réponses à toutes les questions qui se posent au quotidien aux dirigeants, aux créateurs et aux cadres d'entreprises.

Au sein du prestigieux auditorium du Palais de la Culture, d'une capacité de 400 places, d'éminents experts nationaux et internationaux débattront en public sur une variété de thématiques touchant directement à la création, à la gestion et au développement de l'entreprise.

De grands patrons, célèbres, viendront partager leur expérience et leur parcours entrepreneurial, ainsi que de nombreux dirigeants de PME ayant fait l'expérience de la mise à niveau de leur entreprise.

Ces conférences et débats seront animés par un professionnel reconnu des médias.

Quelque soit le secteur d'activité, la structure de l'entreprise, le projet porté, chaque visiteur trouvera des réponses concrètes à l'ensemble de ses besoins.

Les conférences/Débats seront programmés sur les deux journées du salon, en alternant les formats et en variant les contenus. Pendant chaque matinée et après-midi se succèderont avis d'experts, et témoignages dans une dynamique de dialogue avec l'auditoire. L'ensemble des intervenants répondront aux questions des auditrices et auditeurs.



Auditorium de 400 places.

# CAMPAGNE DE COMMUNICATION INTENSIVE

Nous avons prévu une intense campagne de communication. Elle se déclinera dans le temps jusqu'au jour J sur l'ensemble des supports les plus répandus et les plus modernes.

## 👉 Médias

- Télévision
- Radio
- Presse

La télévision, la radio et la presse sont des médias de masse incontournables. En plus d'insertions publicitaires planifiées de manière optimale, nous sommes convaincus que la valeur intellectuelle et l'intérêt socio-économico-politique du salon pour notre économie nationale va générer d'énormes retombées presse. En effet, notre salon arrive à point nommé pour alimenter le débat vif qui a cours actuellement dans notre pays au sujet de la nécessité absolue de diversifier notre économie et de préparer l'ère de l'après pétrole. Notre salon offre pour l'ensemble des journalistes un contenu éditorial à forte valeur ajoutée. Nous sommes entièrement mobilisés à convaincre de la pertinence de cette première édition du SNAC. En plus des conférences de presse planifiées, des contacts étroits avec l'ensemble des médias sont en cours afin de les mobiliser afin d'assurer une large couverture médiatique à cet événement national d'intérêt public.

## 👉 Hors Médias

- Affichage
- Catalogue salon
- Banderoles

Une campagne d'affichage sur différents supports et en différents formats va être déployée afin de soutenir l'effort de promotion du salon. Un catalogue du salon sera imprimé en plusieurs milliers d'exemplaires et distribué aux milliers de visiteurs attendus. Ce catalogue sera la mémoire de cette première édition que chaque visiteur emportera avec lui afin d'y puiser l'ensemble des coordonnées et informations des exposants ayant souhaité y figurer.

## 👉 Internet

- Site Web
- Page Facebook
- Page LinkedIn

Internet est un espace de communication incontournable. Nous utiliserons ce média via les réseaux sociaux les plus pertinents, en supplément d'un site web dédié. Nous diffuserons des messages réguliers afin de mobiliser et de susciter l'intérêt des internautes nombreux en Algérie.



# LES OFFRES PACKAGEES

## LE PACK PRESTIGE : 180 000 DZD HT

- Stand cloisonné de **24 m<sup>2</sup>**
- Moquette
- **2 tables + 6 chaises**
- **1 comptoir**
- **1 corbeille à papier**
- **9 spots lumineux**
- **1 prise électrique**
- **2 signalétiques**
- Insertion logo et coordonnées sur le catalogue du salon
- **6 tickets repas**
- **6 badges exposant**
- **250 invitations visiteurs**
- Nettoyage stand deux fois par jour
- Sécurité et gardiennage

## LE PACK MEDIUM : 100 000 DZD HT

- Stand cloisonné de **18 m<sup>2</sup>**
- Moquette
- **1 table + 3 chaises**
- **1 comptoir**
- **1 corbeille à papier**
- **6 spots lumineux**
- **1 prise électrique**
- **1 signalétique**
- Insertion logo et coordonnées sur catalogue du salon
- **4 tickets repas**
- **4 badges exposant**
- **150 invitations visiteurs**
- Nettoyage stand deux fois par jour
- Sécurité et gardiennage

## LE PACK ACCESS : 80 000 DZD HT

- Stand cloisonné de **12 m<sup>2</sup>**
- Moquette
- **1 table + 3 chaises**
- **1 comptoir**
- **1 corbeille à papier**
- **3 spots lumineux**
- **1 prise électrique**
- **1 signalétique**
- Insertion logo et coordonnées sur catalogue du salon
- **2 tickets repas**
- **2 badges exposant**
- **50 invitations visiteurs**
- Nettoyage stand deux fois par jour
- Sécurité et gardiennage

## LE PACK FREELANCE : 50 000 DZD HT

- Stand cloisonné de **9 m<sup>2</sup>**
- Moquette
- **1 table + 2 chaises**
- **1 comptoir**
- **1 corbeille à papier**
- **3 spots lumineux**
- **1 prise électrique**
- **1 signalétique**
- Insertion logo et coordonnées sur catalogue du salon
- **1 badge exposant**
- **50 invitations visiteurs**
- Nettoyage stand deux fois par jour
- Sécurité et gardiennage

# LES PRESTATIONS A LA CARTE

## LE COIN SPEED MEETING

Nous avons pensé à ceux, qui pour une raison ou une autre, ne peuvent exposer. Nous avons réservé un espace dédié à des rendez-vous professionnels programmés. Un petit coin pour rencontrer vos prospects, vos clients, vos partenaires en toute intimité loin du tumulte de la foule des visiteurs nombreux dans les allées et les stands. Cet espace privatif est accessible uniquement sur réservation. Le paiement s'effectue sur place auprès de l'hôtesse.

- Stand cloisonné de **9 m<sup>2</sup>** tapissé de Moquette
- **1** table + **2** chaises
- **2** spots lumineux
- **1** prise électrique

**3 500 DZD HT**  
**HEURE**

## ACCESSOIRES

De nombreux accessoires et matériels additionnels sont disponibles pour agrémenter l'aménagement de votre stand. N'hésitez pas à nous demander la liste en fonctions de vos envies et de vos besoins.

## RESERVATION

- **Par mail :**

Remplissez votre bulletin d'inscription, signez-le, apposez votre cachet, scannez-le et adressez-le nous à [contact@snacexpo.com](mailto:contact@snacexpo.com)

- **Par Fax :**

Remplissez votre bulletin d'inscription, signez-le, apposez votre cachet et envoyez le au :

- **Téléphone :**

Contactez le **05 56 17 61 36**

Votre inscription ne sera définitive qu'après réception de 100% du montant de votre commande.

Merci pour votre attention.

Nous espérons vous compter parmi nos exposants.

**L'équipe SNAC.**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom/Prénom ou Raison Sociale \_\_\_\_\_

Spécialité 1 \_\_\_\_\_

Si cabinet, effectif

Spécialité 2 \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél bureau \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Tél Mobile \_\_\_\_\_

Responsable du stand \_\_\_\_\_

Statut juridique \_\_\_\_\_

## VOTRE CHOIX DE STAND - Veuillez cocher la case correspondante

<b>Pack Prestige:</b> 180 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>	<b>Pack Medium:</b> 100 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>
<b>Pack Access:</b> 80 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>	<b>Pack Freelance:</b> 50 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>
<b>Espace Speed Meeting:</b> 3 500 DZD HT/Heure		<input type="checkbox"/>	
<b>Réservation :</b>	Journée du _____	De _____ h _____ à _____ h _____	Nombre d'heures _____

## VOTRE CHOIX DE PUBLICITE SUR CATALOGUE SALON - Veuillez cocher la case correspondante

<b>1/2 Page Couleur:</b> 20 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>	<b>1 Page Couleur:</b> 35 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>
<b>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de Couverture:</b> 45 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>	<b>4<sup>ème</sup> de Couverture:</b> 60 000 DZD HT	<input type="checkbox"/>
<b>Publi-reportage :</b> 85 000 DZD HT		<input type="checkbox"/>	

<b>Modalités de paiement</b> <b>Paiement 100% à la commande</b> ■ Par chèque à l'ordre de L'APROMECE. ■ Par virement : <b>Agence BDL - El Mouradia, Alger</b> <b>00500105418054095092</b>	<b>Stand</b>	<input type="text"/>
	<b>Publicité catalogue</b>	<input type="text"/>
	<b>Total commande HT</b>	<input type="text"/>
	<b>Montant TVA - 17%</b>	<input type="text"/>
	<b>TOTAL TTC</b>	<input type="text"/>
<b>Signature et cachet</b>	Alger le :	

# REGLEMENT DU SALON

**Article 1. INSCRIPTION :** Les inscriptions ne pourront être satisfaites que si le formulaire ci-inclus est rempli intégralement, valant adhésion aux Conditions Générales de Participation. Des conditions ou dispositions jointes à la demande d'inscription ne seront pas acceptées. Les demandes en vue de l'obtention d'un emplacement déterminé seront prises en compte dans la mesure des disponibilités, mais ne sauraient constituer des conditions préalables à la participation. Aucune garantie n'est délivrée quant à la participation de concurrents. Une inscription à elle seule ne constitue pas une admission de la part de l'organisateur. Toute inscription n'est considérée comme effectuée qu'après réception de celle-ci par l'organisateur. Elle a force obligatoire jusqu'à admission ou refus.

**Article 2. ADMISSION :** Il n'existe aucun droit légal à l'admission. Les exposants non respectueux des obligations de paiement envers la compagnie qui assure l'organisation du salon ou ayant contrevenu aux présentes dispositions peuvent se voir refuser l'admission. En cas de surréservation, l'organisateur se réserve le droit de confirmation. L'envoi d'un document d'admission n'est valable que pour l'exposant nommé dans la lettre Sélection. L'admission des exposants est confirmée par écrit constitue la passation d'un contrat d'exposition entre l'organisateur et l'exposant. L'organisateur a l'autorité de retirer l'admission si celle-ci a été accordée sur la base de prémisses ou de renseignements erronés ou si les conditions d'admission préalables ne peuvent plus être appliquées ultérieurement.

**Article 3: PROMOTION :** Il est interdit aux exposants de placer des autocollants, des posters ou des panneaux signalétiques sur le site, ailleurs que sur leur propre stand. Dans ce cadre, il est interdit aux représentants des exposants de distribuer des brochures et des invitations ou autres, dans les allées ou près des entrées et des sorties. Les exposants souhaitant entreprendre des activités promotionnelles faisant intervenir la démonstration de jeux, des concours organisés ou autres, seront invités à demander l'autorisation des organisateurs.

**Article 4. AFFECTATION DES EMPLACEMENTS :** L'organisateur établit le plan de la manifestation et attribue les emplacements en tenant compte de la sectorisation de l'exposition et au fur et à mesure des admissions. L'organisateur tient compte le plus largement possible des désirs des exposants et de la nature des produits exposés. Il se réserve le droit de modifier toutes les fois qu'il le jugera utile l'importance et la disposition des surfaces souscrites par l'exposant.

**Article 5. MODALITÉS DE PAIEMENT :** Les exposants ne seront pas autorisés à occuper l'espace réservé tant que le paiement n'aura pas été reçu. Le calendrier Des paiements est le suivant : 100 % à la commande.

**Article 6 : DROITS D'INSCRIPTION :** Les exposants et les co-exposants sont redevables à l'organisateur des droits d'inscription fixés dans le formulaire d'inscription. Les droits d'inscription incluent : l'insertion sur la liste alphabétique du catalogue du salon, la délivrance des badges pour les participants, des cartes d'invitation pour les visiteurs, les frais généraux de publicité, les coûts administratifs et les attestations de participation.

**Article 7: CO-EXPOSANTS ET STANDS COLLECTIFS :** Sans le consentement de l'organisateur, les exposants ne sont pas autorisés à mettre à la disposition des tiers ou partie du stand qui leur a été attribué, que ce soit contre rétribution ou à titre gratuit. Toute publicité ou promotion d'entreprises non mentionnées dans le document d'admission est interdite sur le stand. Les demandes pour l'inclusion d'un co-exposant doivent être adressées à l'organisateur par écrit. Le co-exposant est redevable à l'organisateur des droits d'inscription indiqués dans le Formulaire d'inscription. Dans le cas de salons nationaux, la taxe sur la valeur ajoutée en vigueur s'ajoute à la somme due. Dans tous les cas, la partie louant le stand répond des droits d'inscription du co-exposant. Au co-exposant s'appliquent les mêmes conditions qu'à l'exposant principal. Les co-exposants peuvent également figurer dans le catalogue s'ils acceptent les conditions d'insertion qui s'y rattachent, si les droits qui s'y appliquent sont versés et si les informations à paraître sont fournies dans les délais. L'organisateur peut autoriser de grands stands collectifs à la condition qu'ils puissent être incorporés dans une subdivision appropriée du salon. Toutes les dispositions s'appliquent à chacun des exposants. Si un stand est attribué conjointement à deux ou plusieurs entreprises, chacune d'entre elles est conjointement et individuellement responsable envers l'organisateur. Les entreprises qui exposent conjointement sont tenues de désigner un représentant commun dans leur demande d'inscription.

**Article 8 : ANNULLATION OU DÉFECTION :** Une annulation de l'inscription est possible antérieurement à l'admission. Les droits d'annulation s'élèvent à 50 000 DA HT. Après l'admission, l'exposant ne pourra plus prétendre une annulation ou une réduction de la surface du stand. Les droits de participation dans leur intégrité, les droits d'inscription, ainsi que les frais effectivement encourus sont dus. La restructuration par l'organisateur d'espaces non utilisés en vue de maintenir l'impression visuelle globale ne libère par l'exposant de ses engagements financiers. Dans le cas où un exposant déciderait de ne pas faire usage de surfaces de stand qui lui ont été allouées et où l'organisateur serait à même d'attribuer cet espace à un tiers (occupation dont le but n'est pas de restructurer), l'exposant doit payer 25% des frais de participation ainsi que de 100% des droits d'inscription. Dans le cas de la défection d'un co-exposant, le montant intégral des droits d'inscription reste acquis à l'organisateur.

**Article 9 : CATALOGUE DU SALON :** L'organisateur éditera un catalogue du salon. Les exposants et les co-exposants sont tenus d'être insérés sur la liste alphabétique des exposants conformément aux dispositions contractuelles, aux conditions particulières relatives aux modalités dans le catalogue officiel et aux dispositions à l'article 5 se rapportant aux droits d'inscription.

**Article 10 : ASSURANCE :** Bien que toutes les précautions nécessaires de sécurité soient dûment prises au cours de la préparation, de la période d'ouverture et de la période de démontage, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de la sécurité des articles quels qu'ils soient, apportés sur le site de l'exposition par les exposants, leurs représentants, employés, agents ou sous-traitants, par les membres du public ou par toute personne quelle qu'elle soit, ni de toute perte, de tout dommage ou de tout accident que ce soit, affectant les biens ou le personnel de l'exposant ou de son sous-traitant. Nous recommandons fortement de superviser à tout moment les petits objets ou les objets particulièrement attrayants et de les retirer du site chaque soir. Le stand ne doit jamais rester vide aux heures d'exposition. Les exposants doivent toujours s'assurer qu'ils sont entièrement couverts par leur police d'assurance, à la fois au niveau des dommages éventuels causés aux tiers et de leur propre protection. Les exposants assureront, indemniseront et protégeront les organisateurs de tous frais, réclamations, exigences et dépenses risquant d'incomber aux organisateurs, eu égard à des pertes ou des blessures quelconques infligées à des personnes, y compris des membres du public ou le personnel, les agents sous-traitants des organisateurs, pertes ou blessures résultant de l'agissement ou de la négligence de l'exposant, ses représentants, agents, employés, sous-traitants ou invités. A la demande des organisateurs, l'exposant fournira la preuve de sa police d'assurance adaptée. En aucun cas, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de quelques restrictions ou conditions que ce soit, empêchant la construction, le montage, l'achèvement, l'altération ou le démontage des stands, ou l'entrée, le placement ou le retrait d'articles exposés, ou le manquement des services ou servitudes fournis par le propriétaire du site, de l'annulation ou de l'ouverture à temps partiel du site, de modification ou des altérations aux règlements, causés par des circonstances indépendantes de leur volonté. Les exposants doivent s'assurer que le personnel temporaire et le personnel de leurs représentants, agents ou sous-traitants sont assurés sur la pension d'invalidité des ouvriers.

**Article 11 : ANNULLATION OU REPORT DE LA MANIFESTATION :** S'il devenait impossible de disposer des locaux nécessaires dans le cas également où le feu, la guerre, une calamité publique, un cas de force majeure rendait impossible l'exécution de tout ce qui doit être fait pour la manifestation, l'organisateur pourrait annuler, à n'importe quel moment la manifestation en avisant par écrit les exposants qui n'auraient droit à aucune compensation, ni indemnité, quelle que soit la raison d'une telle détermination. Les sommes restant disponibles, après le paiement de toutes dépenses engagées, seront réparties entre les exposants au prorata des sommes versées par eux, sans qu'ils puissent, de convention expresse, exercer un recours, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit contre l'organisateur.

**Article 12 : DISPOSITION FINALES :** Par son inscription à la participation, l'exposant accepte sans restriction le caractère obligatoire du règlement en vigueur sur le site de l'exposition. Les accords supplémentaires, autorisations spéciales ou autres types de dispositions nécessitent l'autorisation écrite de l'organisateur.

**Article 13 : LIEU D'EXÉCUTION ET DE JURIDICTION :** Le lieu d'exécution et de juridiction quant à toutes les obligations des deux parties est Oran. Les lois de la République Algérienne Démocratique et Populaire sont applicables.